

# Début d'Activité d'une Société

## FORMULAIRE M2

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO  
accessible en ligne sur CFEnet  
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités  
sur la plate-forme Internet  
[www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)

### POUR LA PERSONNE MORALE

- Extrait K bis de moins de 3 mois

### POUR L'ACTIVITE

- Si les nouvelles activités ne sont pas prévues dans le bail initial, fournir un avenant au bail ou un bail modifié
- Certaines activités réglementées peuvent nécessiter l'obtention d'une nouvelle autorisation. *Pour vous en assurer, contactez le CFE*

### POUR LE LOCAL

- Titre de jouissance (copie du titre de propriété, bail commercial, lettre de mise à disposition + copie taxe foncière, copie LR/AR + AR...)

### POUR LE FONDS

**En cas d'achat, licitation, partage :**

- Expédition notariée ou original de l'acte correspondant
- Journal d'Annonces Légales (entier)

**En cas de prise en location-gérance**

- Expédition notariée ou original du contrat de location-gérance enregistré
- Journal d'Annonces Légales (entier)

### COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :

- Création : 182,25 €
- Location gérance: 185,36 €
- Achat : 211,21 €
- 8,68 € et 2,20 €



